

Apprentissage de l'oral en contexte plurilingue. Problèmes liées à l'acquisition de la prononciation

Nacéra Kheloui
Université de Tizi-Ouzou

Résumé : D'après les différentes recherches en didactique ces dernières années, les chercheurs (LAURET, B. 2007, -ABRY, D 2010, LEON, M. 2003, CHARLIAC, L. 2006, 2010 entre autre) sont convaincus de la nécessité de l'apprentissage d'une bonne prononciation. Il est donc important de préparer les apprenants à l'exercice de cette aptitude dès le jeune âge. Dans le cadre de cette étude, nous allons nous pencher sur les difficultés de la prononciation dans le primaire. En effet, lors de l'apprentissage du français dans le cycle primaire, les apprenants rencontrent d'énormes difficultés en prononciation dues à l'inexistence de certains phonèmes dans la langue source (le kabyle), par conséquent, à l'incapacité à les reconnaître et à les identifier d'une manière correcte. De ce fait, il est indispensable de réfléchir sérieusement à l'enseignement/apprentissage de la prononciation.

Mots clés : oral, prononciation, FLE, langue maternelle

الملخص:

انطلاقاً من عدة دراسات أجريت خلال السنوات الأخيرة و التي اهتمت بالتعليم أو فن التعليم تأكد عدة باحثين (لاسيما LAURET, B. 2007, ABRY, D. 2010, LEON, M. 2003, CHARLIAC, L. 2006, 2010) من ضرورة تعلم النطق السليم. ولذا فمن المهم إعداد الطلاب لممارسة هذه القدرة منذ سن مبكرة. وكجزء من هذه الدراسة، سوف نركز على صعوبات النطق عند تلامذة الطور الابتدائي. في الواقع، عند تعلم اللغة الفرنسية في المدارس الابتدائية، يواجه الطلاب صعوبات كبيرة في النطق بسبب عدم وجود بعض الصوتيات في اللغة الأصلية (القبائلية)، وهذا

راجع أساسا إلى عدم القدرة على اكتشافها والتعرف عليها بطريقة سليمة. لذلك، من الضروري أن نفكر بجدية في تدريس/ تعلم النطق.
الكلمات المفتاحية : الشفوي، النطق، اللغة الفرنسية كلغة أجنبية، اللغة الأم.

Introduction

La problématique de la prononciation est à l'époque actuelle au centre des réflexions didactiques et linguistiques. Savoir prononcer convenablement est une compétence qui s'acquière dès le jeune âge C'est pour cette raison que nous nous sommes intéressés au cycle primaire qui est un palier très déterminant pour l'apprentissage d'une langue étrangère, il représente le début d'un réel apprentissage de la prononciation d'une langue appartenant à un système différent de celui de la langue maternelle de l'apprenant. Ce dernier doit acquérir une articulation correcte dans ce cycle pour pouvoir passer par la suite à d'autres compétences à savoir la compréhension.

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons aux difficultés de l'enseignement/apprentissage de la prononciation dans un contexte plurilingue. Par conséquent, nous allons, en premier lieu, nous intéresser au processus de l'enseignement/apprentissage de la prononciation. En second lieu, nous tenterons de montrer quelle place accordée à la prononciation dans le processus d'apprentissage. Enfin nous nous intéresserons aux difficultés de prononciation du FLE au cycle primaire et nous proposerons une méthode appropriée pour remédier à cette situation non des moins négligeables.

1-La phonétique, quel intérêt pour un cours de FLE au primaire ?

L'apprentissage de la prononciation est très important pour communiquer avec succès. En fait, toutes les connaissances explicites ou implicites de la grammaire et du lexique d'une langue ne suffisent pas pour se faire comprendre si les apprenants ne prononcent pas d'une manière correcte. La correction phonétique est souvent ignorée par les enseignants lors des cours de FLE, soit parce que les enseignants n'ont pas les connaissances nécessaires pour une pratique réussie de cette discipline ou parce qu'ils ne savent pas comment

l'intégrer de manière efficace dans leur cours. Il faut retenir qu'elle est aussi importante que la correction grammaticale et lexicale lors de l'apprentissage d'une langue étrangère. Une prononciation correcte permet aux apprenants de pratiquer le français en dehors de l'école sans aucune honte. De plus une bonne prononciation d'un apprenant signifie qu'il perçoit correctement tous les phonèmes du français. Ceci est un avantage non négligeable pour une meilleure mémorisation des structures. Il sera donc intéressant que chaque enseignant de FLE accorde de l'importance à la phonétique et lui consacre une partie de son cours.

2- La place de la phonétique dans les programmes et les manuels officiels.

Selon Lauret *«l'acquisition de la prononciation d'une langue étrangère se fait :*

- *Grâce à une forte implication de l'apprenant et de l'enseignant ;*
- *Grâce à une importante ouverture à la différence sonore et vocale ;*
- *Grâce à une écoute fréquente (la plus fréquente possible), précise ou non, de la musique et des sons de la langue »* (Lauret, 2007 : 169).

Depuis 2004, la réforme des programmes dans l'enseignement fondamental propose une démarche d'enseignement/apprentissage qui permet à l'élève de donner un sens à ce qu'il apprend, car il participe à la réalisation concrète du projet en développant chez lui la créativité, l'autonomie et le sens de l'initiative. Dans le primaire en classe de FLE, l'oral qui est intégré dans le projet, retrouve sa place comme une compétence à part entière qui est distincte de l'écrit. En effet, l'oral revient sur la scène depuis l'avènement de l'approche communicative qui vise l'acquisition d'une compétence de communication en Français Langue Etrangère, cela en permettant à l'apprenant de pouvoir communiquer de manière correcte et le plus naturellement possible dans diverses situations de la vie quotidienne.

Le programme officiel du français au primaire a pour objectif de développer chez l'apprenant des compétences de communication à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire). *« Au terme de la 3^{ème}*

AP, mis dans une situation de communication significative, l'élève sera capable de produire un énoncé mettant en œuvre deux actes de parole à l'oral et à l'écrit (...). Au terme de la 4^{ème} AP, l'élève sera capable d'insérer, en respectant les paramètres de la situation de communication, sa production orale ou écrite dans un cadre textuel donné (...). Au terme de la 5^{ème} AP, l'élève sera capable de produire à partir d'un support oral ou visuel (texte, image), un énoncé oral ou écrit mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication. » (Guides pédagogiques des manuels de français 2012 : 67-68).

En ce qui concerne le domaine de la prononciation qui est l'objectif de notre recherche. Les compétences visées dans le programme sont :

- La maîtrise du système phonologique (discriminer les phonèmes de la langue, discriminer les phonèmes voisins, discriminer des unités de sens).
- l'appropriation du système prosodique (distinguer les différentes intonations, repérer les rythmes de la chaîne parlée).
- lecture à haute voix (réaliser une bonne prononciation/articulation, réaliser une bonne prosodie assurer la qualité sonore nécessaire pendant la lecture).

Nous constatons qu'une place importante est accordée à la phonétique dans l'enseignement /apprentissage du FLE au primaire. L'apprentissage du système phonologique français se fait d'une manière progressive, il commence par la discrimination des phonèmes de la langue pour aller vers une discrimination des unités de sens en associant le système prosodique qui permet à l'élève d'identifier l'intonation, enfin reconnaître et produire des actes de paroles.

La description des deux composantes de l'oral (compréhension/expression) nous permet de dire que la phonétique a sa place dans le programme car avant tout, les jeunes élèves doivent acquérir le système phonologique, pour assurer une bonne maîtrise de l'oral. Mais malgré cette place accordée à la

phonétique, les apprenants éprouvent beaucoup de difficultés en prononciation du FLE.

3- La correction phonétique

Les différentes recherches menées dans le domaine d'apprentissage des langues ont montré que les processus de production de la parole en langue maternelle et en langue seconde sont similaires. Mais il y aurait des interférences de la langue maternelle à la langue étrangère. Donc les apprenants d'une langue étrangère donnée transfèrent leurs connaissances acquises en langue maternelle vers la langue étrangère.

Différentes méthodes de correction phonétique peuvent être distinguées : la méthode articulatoire, la méthode des oppositions phonologiques la méthode comparatiste et la méthode verbo tonale. C'est cette dernière qui nous intéresse principalement dans cette étude.

La méthode verbo tonale est une méthode de correction qui est basée sur la relation entre la perception et la production. Elle consiste à exposer l'apprenant aux sons d'une langue étrangère afin qu'il puisse reproduire des sons identiques par le biais de l'imitation et de la répétition. Toute la méthode repose sur la perception

« Ainsi s'expliquent nos erreurs de prononciation lorsque nous voulons reproduire un message en langue étrangère. Nous le reproduisons mal parce que nous le percevons mal : cette mauvaise perception résulte d'une structuration des éléments informationnels inadéquate car dictée par des habitudes sélectives propres à la perception de notre langue maternelle » (Renard, 1971 : 24).

Quand un apprenant n'arrive pas à prononcer un son d'une langue étrangère ce n'est donc pas un problème d'articulation, mais bien un problème de perception. Pour corriger la prononciation de l'apprenant ce n'est donc pas sur l'articulation qu'il faut travailler, mais sur la perception.

Les spécialistes de l'enseignement des langues ont prouvé depuis longtemps que les difficultés qu'éprouve un apprenant à prononcer les sons d'une langue étrangère sont avant tout des difficultés liées à la perception de ces sons. Le processus de production est donc orienté vers la perception autant que vers la production elle-même. C'est vrai que l'oreille humaine est capable de distinguer un nombre très important de sons, mais l'acuité auditive d'un individu se trouve

restreinte dès l'enfance, au cours de la phase d'apprentissage de la langue maternelle.

Selon le principe de « surdit  phonologique », qui a  t   nonc  pour la premi re fois par Polivanove en 1931 et repris plus tard par Troubetzkoy en 1939 sous l'image de « crible phonologique », le syst me d' coute d'un apprenant d'une langue  trang re donn e est influenc  par la perception des sons de sa langue maternelle. Ce « crible phonologique » affaiblit notre sens de distinction et nous emp che de distinguer certains sons d'une langue  trang re. L'apprenant kabylophone, en entendant les sons de la langue fran aise, peut ne pas entendre certaines sonorit s, comme il peut aussi en percevoir d'autres d'une mani re erron e, car il n'est pas sensible   leurs caract ristiques et il les rapproche spontan ment des sons de sa langue maternelle. Par exemple, il peut confondre la voyelle [i] et la voyelle [e], car cette opposition n'a pas de valeur distinctive en kabyle. Ces deux voyelles sont per ues comme des variantes combinatoires du m me phon me.

De cette mauvaise perception des sons r sultera une mauvaise prononciation, car on ne peut prononcer un son qu'on a mal entendu. Ainsi selon Troubetzkoy, la mauvaise prononciation ne d pend pas du fait que l' tranger en question ne peut pas prononcer un certain son, mais plut t du fait qu'il n'aper oit pas correctement ce son. Confront  aux sons d'une langue  trang re, l'apprenant soumettra son audition et son articulation aux habitudes de sa langue maternelle.

Il est donc tr s important de comparer le syst me phonologique de la langue maternelle de l'apprenant avec le syst me phonologique de la langue  trang re. C'est   partir de l'analyse des erreurs commises par les apprenants qu'il sera possible d'identifier les sons qui posent probl me et les sons connus des apprenants. Dans cette  tude ce sont les sons vocaliques qui nous int ressent.

4- Comparaison entre le syst me vocalique du fran ais et du kabyle

Les erreurs des apprenants kabylophones proviennent essentiellement des diff rences qui existent entre le syst me phonologique du kabyle et du fran ais, il est donc essentiel de commencer par comparer les deux syst mes afin de rep rer les

phonèmes qui posent problèmes et les sons auxquels ils seront rapprochés.

La différence la plus claire entre les deux systèmes vocaliques est le nombre de voyelles. Le français compte seize voyelles prononcées là où le kabyle n'en distingue que trois. Ce surplus vocalique entraîne une plus grande exigence dans le degré de pression lors de l'utilisation de l'appareil phonatoire. En comparant les deux systèmes vocaliques on peut trouver trois voyelles uniquement qui sont communes aux deux systèmes : [i, u, a].

Deux tiers des voyelles du français sont concentrés dans la zone antérieure. C'est pour cette raison qu'il conviendra d'insister sur l'antériorité dans le cas des kabylophones.

La labialisation est bien plus significative en français qu'en kabyle dans la mesure où ce trait concerne plusieurs de ses voyelles. Dans le cas des kabylophones, il faut insister sur la labialisation surtout dans le cas de l'opposition [i] et [y], pour faire prendre conscience du lieu d'articulation de ce dernier phonème. /y/ partage l'antériorité avec /i/ mais au lieu d'être une voyelle non labiale, elle est labiale comme /u/.

En kabyle, pour la production d'une voyelle, il n'y a que le pharynx et la cavité buccale qui sont sollicités. Le français fait également appel à la cavité nasale donnant ainsi lieu à la distinction entre quatre voyelles nasales : [ẽ, œ̃, õ̃, ã̃]. La distribution des voyelles sur le plan acoustique montre que le nombre de degrés d'aperture est différent dans ces langues, quatre en français et deux en kabyle, ce que nous considérons comme une différence très importante entre les deux systèmes. La comparaison des systèmes vocaliques des deux langues nous permettra de prédire les possibilités de transferts de la langue maternelle vers la langue étrangère qui pourraient avoir lieu lors de l'apprentissage du français langue étrangère par des apprenants kabylophones.

5- Protocole d'enquête

Des apprenants de cinquième année de l'école primaire Mohamed Oudiai de la Daïra de Ouaguenoun ont participé à notre enquête. Tous les élèves ont été testés dans des conditions quasi identiques puisque nous leur avons proposé la même épreuve. Notre analyse repose sur une épreuve de lecture d'un texte (*Un métier : sauver des vies*, tiré du

manuel scolaire, 5^{ème} année primaire, page : 11) lu par les élèves et qui sera utilisé pour étudier la production des voyelles du FLE. A ce stade d'apprentissage, l'épreuve de lecture comprend plus d'avantages que les autres méthodes (parole spontanée, semi-spontanée, répétition). Pour notre recherche sur les voyelles, c'est elle qui reflète le mieux les compétences des élèves. Nous pouvons évaluer avec plus de précision les contextes que l'on veut tester et on peut mieux évaluer les compétences réelles des apprenants. C'est pourquoi ce type d'exercice a été choisi.

L'analyse du corpus en lecture à haute voix, montre que les difficultés pour un apprenant de langue maternelle kabyle, quant à l'apprentissage du système vocalique du français repose sur les voyelles mi-fermées et mi-ouvertes, les voyelles nasales et la voyelle fermée arrondie [y]. Ce sera donc à ces trois catégories de sons que nous nous intéresserons dans ce travail. Les erreurs des apprenants se manifestent par la substitution d'une voyelle à une autre.

5-1-Substitution de la voyelle [i] à la voyelle [E] ou [y]

La totalité des apprenants ayant fait des erreurs ont produit la voyelle [i] à la place de [E] ou à la place de [y].

En observant les deux systèmes vocaliques du français et du kabyle nous trouvons que le français possède dans son système deux voyelles orales antérieures non labiales qui se distinguent l'une de l'autre seulement par le trait d'aperture. C'est le cas de [i] et [E] : l'une est fermée et l'autre mi-fermée/mi-ouverte, et deux voyelles orales antérieures fermées qui se distinguent l'une de l'autre seulement par le trait de la labialité. C'est le cas de [i] et [y] : l'une est labiale, l'autre est non labiale. Le kabyle au contraire n'a qu'une voyelle orale antérieure non labiale fermée : [i]. Cela dit, nous comprendrons pourquoi plusieurs apprenants en rencontrant un mot français qui comporte la voyelle [E] ou la voyelle [y] prononcent souvent [i] au lieu de [E] et de [y].

5-2-Substitution de la voyelle [u] à la voyelle [O] ou [OE]

La totalité des apprenants ayant fait des erreurs ont produit la voyelle [u] à la place de [O] ou à la place de [OE]. Nous avons aussi enregistré plusieurs cas de confusion entre ces deux dernières.

Le français possède dans son système deux voyelles orales postérieures labiales qui se distinguent par le trait d'aperture. C'est le cas de [u] et [O] : l'une est fermée et l'autre mi-fermée/mi-ouverte. Et deux voyelles orales labiales mi-fermée/ mi-ouverte qui se distinguent par le trait de l'antériorité : l'une est antérieure et l'autre est postérieure. C'est le cas de [O] et [OE]. En revanche, le kabyle n'a qu'une seule voyelle orale labiale fermée postérieure : [u]. Cela explique pourquoi plusieurs apprenants prononcent la voyelle [u] au lieu de [O] et de [OE] et confondent ces deux dernières.

5-3- la confusion entre les voyelles nasales

La majorité des apprenants ayant fait des erreurs ne font pas la distinction entre la voyelle [ã] et la voyelle [õ] et des fois ils confondent ces deux voyelles avec la voyelle [ẽ]. Le français possède quatre voyelles nasales, alors que le kabyle au contraire n'a aucune voyelle nasale. Cela peut expliquer la confusion entre ces voyelles.

Après cette analyse, nous pouvons conclure que la voyelle qui n'existe pas en kabyle est systématiquement remplacée par celle qui existe. Autrement dit, les voyelles qui existent en kabyle posent moins de problèmes. En revanche toutes les voyelles absentes posent, à des degrés différents, des problèmes.

6- Comment y remédier

6-1- La voyelle [y]

Dans notre enquête, dans la plupart des cas, l'apprenant kabylophone prononce [i] à la place de [y].

-[i] et [y] se trouvent sur le même degré d'aperture, mais le [i] est écarté, alors que le [y] est arrondi. Pour distinguer le [y], il faut l'entourer de consonnes graves comme [b], [r], [m], [v], [p] (Ex : mur [myR]) et utiliser un entourage vocalique postérieur comme [u], [o] (Ex : motus [motys]). Pour rendre une voyelle plus grave, il faut utiliser une intonation descendante (ex : « je l'ai vu dans le bus.»).

6-2- Les voyelles moyennes ([E], [O], [OE])

- L'apprenant kabylophone prononce [i] au lieu de [E], le [E] est plus ouvert que le [i]. Il faut donc montrer l'ouverture de [E] en le prononçant avec la bouche très ouverte et procéder de manière inverse pour le [i]. Pour distinguer la voyelle [E], il faut l'entourer de

consonnes graves : [b], [r], [m], [v], [p], utiliser un entourage vocalique postérieur : [u], [o] et utiliser une intonation descendante.

- Si l'apprenant prononce [O] au lieu de [OE], il faut entourer la voyelle [OE] de consonnes aigües : [s], [z], [t], [d], utiliser un entourage vocalique antérieur : [i], [e] et utiliser une intonation montante.

- Si l'apprenant prononce [u] au lieu de [O], il faut montrer que [O] est plus ouvert que [u], et l'entourer de consonnes aigües, de voyelles antérieures et utiliser une intonation montante.

6-3- Les nasales

Les voyelles nasales sont souvent les plus difficiles à distinguer par les apprenants kabylophones, car ces voyelles n'existent pas dans le système vocalique kabyle. Donc pour les distinguer, nous proposons les activités suivantes :

- Tout d'abord, faire différencier la voyelle nasale de la voyelle orale correspondante, il s'agit donc de mettre la voyelle nasale en confrontation avec la voyelle orale.

- il faut que la voyelle nasale soit précédée d'une consonne nasale, car dans ce cas, la nasalité devient plus évidente (ex : « maman »).

- Ensuite, il faut distinguer les voyelles nasales entre elles :

La voyelle [ẽ] est la plus aigüe, il faut la prononcer avec les lèvres étirées et la mettre dans un entourage consonantique adéquat [s], [t] [z], [d] et [n].

La voyelle [ã] est centrale, il faut la prononcer en ouvrant la bouche et la mettre dans l'entourage consonantique suivant [ʃ], [k] [ʒ], et [g].

La voyelle [õ] est la plus grave, elle se présente la bouche arrondie et elle peut apparaître dans l'entourage consonantique suivant [f], [p] [v], [b], [m].

Conclusion

En guise de conclusion, nous dirons qu'en langue étrangère, pour parvenir à la maîtrise de l'oral qui est une activité très complexe, il y a lieu d'accorder une attention toute particulière à la prononciation c'est-à-dire à la production et à la perception des sons d'une langue étrangère. En effet, la prononciation est un élément à part entière de la

pratique de la langue étrangère à l'oral. Elle est pour les apprenants un passage obligatoire et une condition pour bien parler. Une maîtrise insuffisante de la prononciation peut constituer un blocage pour les apprenants. Il faudrait donc essayer d'améliorer sa maîtrise par des activités ciblées sur les difficultés particulières en fonction des différents systèmes phonologiques en présence. L'objectif serait d'aider les apprenants, à ce stade d'apprentissage, à avoir une bonne maîtrise de la prononciation pour se consacrer par la suite à des activités plus coûteuses cognitivement.

Bibliographie

-
- FOCHE, P. (1959). *Traité de prononciation française*, Paris, Klincksieck.
 - CALLAMAND, M. (1981). *Méthodologie de l'enseignement de la prononciation: organisation de la matière phonique du français et correction phonétique*. Paris, Création Loisirs Enseignement International.
 - GALAZZI-MATASCI, E. et PEDOYA, É (1983). « Et la pédagogie de la prononciation ? », in *Le français dans le monde*, 180, 39-44.
 - GRAMONT, M. (1954). *La prononciation française traité pratique*, Paris Delagrave.
 - GUIMBRETIERE, E. (1994), *Phonétique et enseignement de l'oral*, Paris Didier/Hatier.
 - HINDRET, J. (1687). *L'Art de bien prononcer et de bien parler la langue française*, Réimpression Genève, Slatkine.
 - LAURET, B. (2007). *Enseigner la prononciation du français: questions et outils*. Paris, Hachette.
 - LÉON, M. et LEON, P. (1997). *La prononciation du français*. Paris, Nathan Université.
 - LEON, M. (1976). *Exercices systématiques de prononciation française*, Paris Hachette et Larousse.
 - LEON, P. (1992). *Phonétisme et prononciation du français*, Paris, Nathan.
 - ROLLAND, Y. (2011). *Apprendre à prononcer, quels paradigmes en didactique des langues ?*, Paris, Berlin
 - WIOLAND, F. (1991). *Prononcer les mots du français : des sons et des rythmes*. Paris, Hachette.
 - CALBRIS, G. (1971). « La prononciation et la correction phonétique », in *Guide pédagogique pour le professeur de français langue étrangère*, sous la direction d'A. REBOULLET, Hachette.
 - RENARD, R. (1971). *Introduction à la méthode verbo-tonale de correction phonétique*. Paris, Didier.

- PEDOYA-GUIMBRETIERE, E. et KANEMAN-POUTATCH, M. (1991).
Plaisir des sons, Paris, Didier.

Guide et manuels scolaires

- Guide pédagogique des manuels de français : 3^e AP- 4^e AP- 5^e AP. 2012.
- Mon premier livre de français : 3^{ème} année primaire, 2012, 2013.
- Mon livre de français : 4^{ème} année primaire, 2011, 2012.
- Mon livre de français : cinquième année primaire, 2011, 2012.